



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DEUG

Question écrite n° 109732

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche sur le taux d'échec en premier cycle universitaire, et en particulier en première année. Ce taux d'échec représente souvent plus de 50 % et toutes les filières de l'enseignement supérieur sont touchées. Une meilleure orientation des étudiants est par conséquent souhaitable pour empêcher ces derniers de s'engouffrer, une fois le bac obtenu, dans une filière ne correspondant pas dans bien des cas à leurs attentes et à leurs capacités. Ceci suppose beaucoup de moyens financiers et humains débloqués et que des voies nouvelles puissent être explorées : tout bachelier issu d'une filière technologique ou professionnelle devrait par exemple pouvoir être admis dans une formation supérieure courte s'il en fait la demande. De la même manière, une amélioration de l'orientation des futurs étudiants exige une profonde réorganisation de la première année de fac, une réorganisation réfléchie, en concertation avec les différents acteurs, afin d'éviter le risque spécialisation trop immédiate. Il souhaite connaître ses intentions sur ces deux pistes de réflexion et, plus globalement, sur la manière de répondre au taux d'échec important constaté en premier cycle universitaire.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109732

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11745